

Charte éthique

La Silver Economie est une filière économique transversale qui intègre de nombreux secteurs d'activités tels que le soin, l'assistance, l'habitat, les loisirs, etc. dès lors qu'ils s'adressent aux seniors et/ou aux personnes en situation de perte d'autonomie.

Compte tenu de la potentielle vulnérabilité du public concerné, il s'agit d'un secteur où les enjeux éthiques sont essentiels et où le respect de valeurs fortes doit être au cœur de l'engagement des professionnels.

C'est pourquoi le Syndicat National de la Silver Economie, qui fédère des entreprises, des associations et des industriels proposant des produits technologiques et des services utiles et/ou innovants à destination de ce public, entend, en tant que référent de ce secteur, exprimer par la présente charte son attachement à ces valeurs et son souhait que celles-ci soient partagées par l'ensemble de ses adhérents dont il défend les intérêts.

A cet effet, le Syndicat National de la Silver Economie et ses entreprises adhérentes s'engagent notamment à :

- **respecter le droit à la vie privée des personnes** en veillant particulièrement à garantir la **protection et la sécurité** de leurs données personnelles, en déployant leurs solutions conformément aux principes définis par le règlement européen sur la protection des données (RGPD), la CNIL et l'Agence du numérique en santé (ANS)
- **veiller à adopter des pratiques commerciales loyales** respectueuses de la concurrence et des consommateurs, dans le respect des réglementations en vigueur, ainsi qu'à permettre l'accessibilité au public auquel s'adressent les professionnels de la Silver Economie, à leurs droits et devoirs
- dans cet esprit, veiller à leur **transmettre une information claire et compréhensible**, en rédigeant ou traduisant si nécessaire dans un langage simplifié tous documents y compris juridiques tels que les contrats, conditions générales, mentions légales des sites internet etc., afin qu'ils puissent choisir en connaissance de cause et en confiance

- **ne pas abuser de la faiblesse de personnes vulnérables** (notamment dans le cadre de vente à distance ou du démarchage à domicile) et veiller à écarter toute clause abusive des contrats. Le Syndicat National des Entreprises de la Silver Economie dénoncera fermement tout comportement contraire à ces principes
- **respecter les règles d’affichage tarifaire** en vigueur dans le secteur, notamment en ce qui concerne l’affichage des prix réels des produits ou services proposés et bénéficiant par exemple d’un crédit d’impôts.
- **accompagner le public concerné par la présente charte pour l’aider à bien utiliser** les produits ou services, en mettant à sa disposition un service après-vente ainsi que tous les dispositifs nécessaires au bon fonctionnement de ces produits et services tels que assistance technique, aide à l’installation, conseil, notice explicative claire.
- **respecter les droits et libertés fondamentales** et notamment celles rappelées dans la charte éthique et accompagnement du grand âge , la charte des droits et libertés de la personne accueillie ou « la charte des droits et libertés *de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance* »
- **s’engager dans une démarche de conformité avec les normes en vigueur et une politique de responsabilité sociétale en matière sociale et environnementale (RSE)**, notamment en recherchant les meilleures pratiques en matière de santé, sécurité, et qualité de vie, d’égalité, mixité et diversité des talents, et préservation de la planète.

Chacun des adhérents et chacune des adhérentes s’engage :

- à respecter cette charte dans sa globalité et les valeurs qu’elle exprime
- à mettre en place des actions pour tendre vers ces objectifs communs
- à promouvoir le Syndicat National de la Silver Economie en ces termes.

Les membres du bureau

Version du 15.06.2017 MAJ le 26.04.2023